

Édito de Michel Stoumboff

Directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt



Depuis le dernier recensement agricole 2010, l'agriculture française, au 1er rang européen, s'est largement transformée : diminution et restructuration des exploitations, baisse de la main-d'œuvre, vieillissement des chefs d'exploitation, nouvelles pratiques agricoles, montée en puissance de l'agroécologie et de l'agriculture biologique...

La Bretagne s'inscrit dans ces évolutions. Au sein des treize régions françaises, elle représente un territoire agricole de première importance, notamment pour ses productions animales. Elle est la première région française pour les productions porcine, laitière et avicole.

Dans un contexte toujours plus mondialisé où l'agriculture doit relever le défi des enjeux environnementaux et celui de l'autonomie alimentaire, il devient urgent de disposer de résultats récents, exhaustifs, détaillés et disponibles à l'échelle de la région mais aussi au niveau infra-régional (département, commune, EPCI, ...). Le recensement agricole, réalisés tous les dix ans, fournit ces informations indispensables aux décideurs des politiques publiques, et, plus largement, à tous les acteurs du monde agricole, dans le souci d'accompagner au mieux les agriculteurs et, au-delà, de servir l'ensemble des citoyens.

C'est pourquoi je vous remercie par avance de votre implication active pour la réussite de cette opération, qui requiert la participation de tous les agriculteurs.

**CHACUN DE VOUS COMPTE,
ON COMPTE SUR VOUS !**

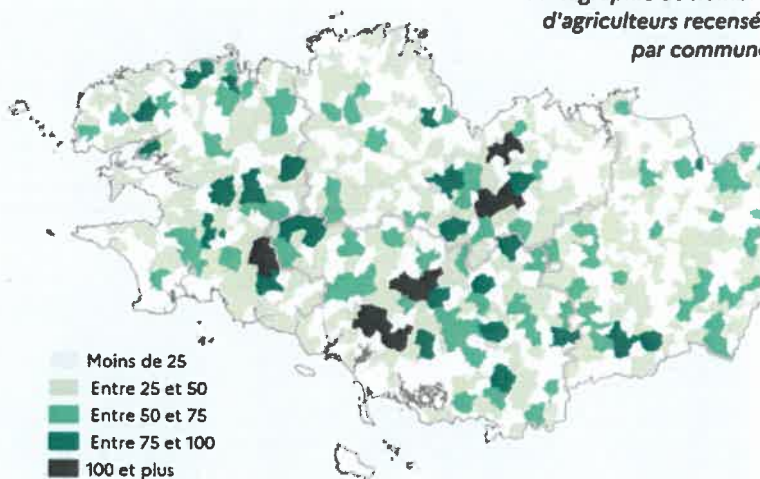


Qui ?



Toutes les exploitations agricoles ayant leur siège en Bretagne, estimées à 30 300.

Cartographie du nombre
d'agriculteurs recensés
par commune



Quand ?

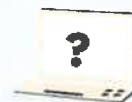


Le recensement agricole démarre officiellement le 1er octobre 2020.

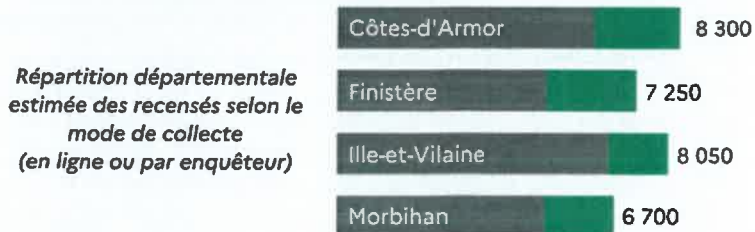
Les agriculteurs vont être prévenus par courrier entre le 15 octobre et le 31 décembre.

La fin de la collecte est prévue le 30 avril 2021 pour des résultats disponibles fin 2021.

Comment répondre



Les agriculteurs répondront au recensement soit **directement en ligne sur internet** soit **en répondant à un enquêteur** qui se déplacera.



7 500 agriculteurs recevront un courrier pour convenir d'un rendez-vous avec l'un des 75 enquêteurs agréés



Les autres agriculteurs recevront par courrier un identifiant et un mot de passe personnels pour répondre au questionnaire en ligne.

32 157
EXPLOITATIONS



59 316
ACTIFS PERMANENTS

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

62 ÉTABLISSEMENTS
DONT **10** PUBLICS



13 455 ÉLÈVES
48% FILLES

62 %

DE LA BRETAGNE
OCCUPÉE PAR DES
TERRES AGRICOLES

8 % DE LA SAU
EST TOUJOURS
EN HERBE



548 956 ha
DE SURFACES BOISÉES

SOIT

20 %

DU TERRITOIRE

1



million de m³
DE RÉCOLTE DE BOIS
DONT **65 %**
DESTINÉS AU BOIS
D'ŒUVRE

LA FERME BRETAGNE

CHEPTEL

7,6 MILLIONS
DE PORCINS 
42 % ENGRAISSÉS
37 % PORCELETS

98 MILLIONS
DE TÊTES DE VOLAILLES
50 % POULETS DE CHAIR
24 % POULES PONDEUSES

2 MILLIONS DE BOVINS
38 % VACHES LAITIÈRES

PRODUCTIONS ANIMALES

5,4 MILLIONS 
DE LITRES DE LAIT LIVRES
23 % de la production
nationale

1,3 MILLION
DE TONNES D'E PORCS
58 % de la production
nationale

5,6 MILLIARDS 
D'ŒUFS
42 % de la production
nationale

PRODUCTION VÉGÉTALE

(% du tonnage national)



CHOUX-FLEURS : 80 %

ARTICHAUTS : 71 %

ÉCHALOTES : 78 %

ÉPINARDS : 45 %

TOMATES : 27 %



AGRICULTURE BIOLOGIQUE

3 076 FERMES
ENGAGÉES EN BIO
+12,6% en 1 an

122 904 HA
76 % de la SAU
bretonne

